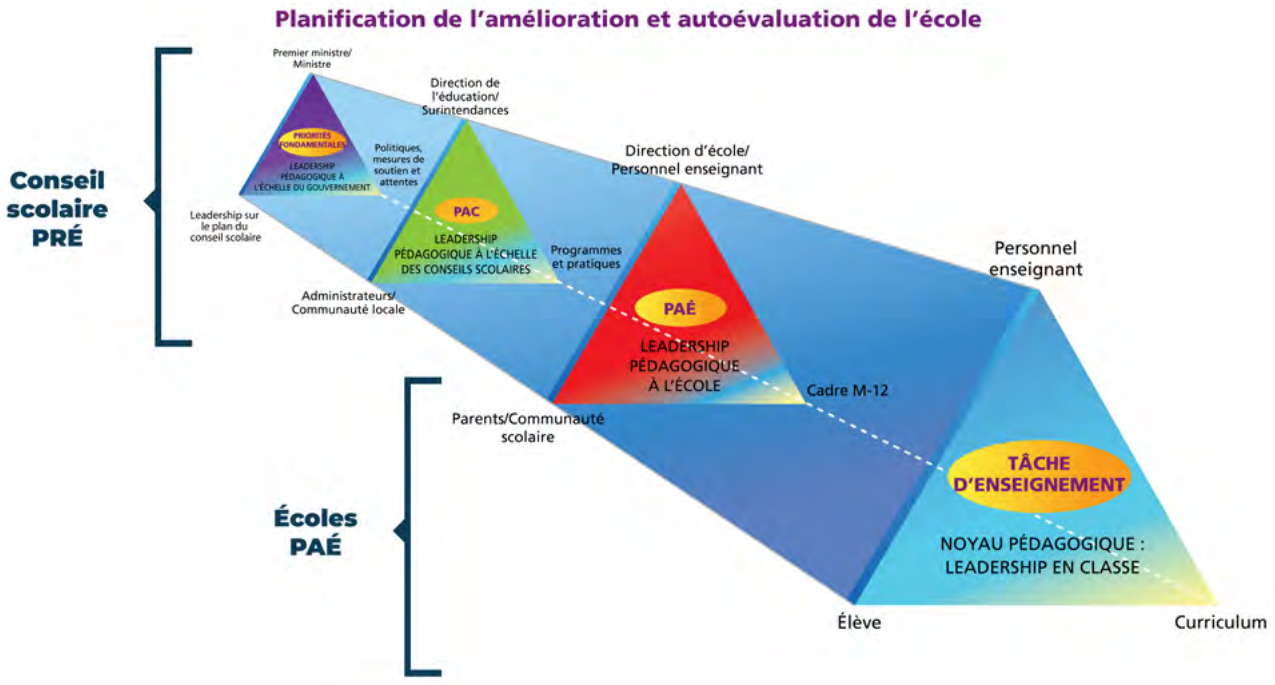
Synthèse et Aide-mémoire
La gestion de l'amélioration au service de la réussite des élèves

L'amélioration continue est un processus systématique et continu visant à rehausser la qualité de l'éducation et à favoriser la réussite de toutes et de tous les élèves. Elle repose sur des données probantes, une planification cohérente et une collaboration entre les écoles et les conseils scolaires.



Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2013). Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française M-12. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, p. 5.

La gestion de l'amélioration et le cycle d'analyse

- Adopter une approche systémique pour entretenir une culture d'apprentissage et de collaboration.
- Promouvoir des pratiques de leadership basées sur les données probantes.
- S'engager dans un processus d'amélioration continue (PRÉ-PAÉ).
- Réfléchir à la prise de décision axée sur les résultats et la recherche.
- Favoriser un environnement d'apprentissage sécuritaire, accueillant et inclusif en milieu francophone.

Planifier avec rigueur et cohérence
Le Cadre de leadership de l'Ontario (CLO)

Capacité clé nº 1
Fixer des objectifs.

Capacité clé nº 2
Harmoniser les ressources et les priorités.

Capacité clé nº 3
Promouvoir des cultures d'apprentissage coopératif.

Au sein des conseils scolaires	Au sein des écoles
Axe 4 Élaborer des processus organisationnels axés sur l'amélioration de l'apprentissage	**Axe 1** Établir les orientations **Axe 2** Nouer les relations et développer la capacité des gens **Axe 3** Mettre au point l'organisation pour soutenir les pratiques souhaitées **Axe 4** Améliorer le programme d'enseignement

Favoriser la collaboration

Occasions pour créer des réseaux d'apprentissage professionnel :

- rencontre du personnel
- équipe-école
- journées pédagogiques
- réunion de planification stratégique
- équipes collaboratives
- accompagnement pédagogique
- pratique réflexive
- apprentissage en réseau
- mentorat

Liste de vérification

Veuillez suivre les étapes ci-dessous et cocher la case à droite uniquement lorsque l'étape est complétée.		
1	Ai-je consigné les résultats d'apprentissage à la suite des constats liés aux priorités?	☐
2	Ai-je consigné les pratiques pédagogiques à fort impact (PPFI) qui seront mises en œuvre par le personnel?	☐
3	Ai-je planifié les moments dans l'année pour le perfectionnement professionnel du personnel lié aux PPFI?	☐
4	Ai-je créé un cheminement critique pour la réflexion en équipe-école?	☐
5	Ai-je ciblé les différentes rencontres pendant lesquelles il y aura des discussions au sujet du PAÉ et de sa mise en œuvre?	☐
6	Est-ce que les priorités de l'école sont alignées sur les priorités du conseil scolaire (PRÉ-PAÉ)?	☐

© Le Centre franco, 2025 – Tous droits réservés.